
Fourrure

IDCC 673

[Par arrêté portant fusion de champs conventionnels du 27 juillet 2018 (JO, 7 août), la CCN est rattachée à la CCN de la couture parisienne.

Ainsi, le champ d'application professionnel et territorial de la CCN est désormais inclus dans celui de la CCN «Couture parisienne», dite CCN de rattachement, et les dispositions en vigueur de la CCN sont rattachées à la convention de rattachement.]

